



Namur, le

Aux Membres du Collège communal
de et à

7800 Ath

Direction Communes et Provinces

Directrice : Carole Louis

Attachés : Julie SIPURA & Elisia Serra

Courriel : julie.sipura@crac.wallonie.be

Secrétariat : Cécile Huet - 081/32.71.21

Nos réf. : IN/CL/JSi/CH/Ath/2016/AC/Courriers/001

N° sortie indicateur :

Monsieur le Bourgmestre,
Mesdames et Messieurs les Membres du Collège communal,

Concerne : Suivi de la réunion du 12 février 2016 – BI2016 de la Ville

En date du 12 février 2016, le Centre a participé à la réunion relative au budget initial 2016 de la Ville. Il a pris connaissance du projet qui annonce à l'ordinaire un boni à hauteur de 433.568,49 € à l'exercice propre et un boni de 7.012.335,53 € à l'exercice global. Le projet du service extraordinaire se clôture quant à lui, en mali de 779.484,78 € au propre et en boni de 69.040,47 € à l'exercice global.

Le Centre s'est étonné, suite aux informations reçues en réunion, de la mise en œuvre de projets sans association préalable de ses services, impliquant des dépenses supplémentaires tant au service ordinaire qu'au service extraordinaire, alors que le tableau de bord actualisé par la Commune aux termes dudit budget ne respecte toujours pas la trajectoire budgétaire d'équilibre. Force est de rappeler les prescrits de la circulaire : « toute décision susceptible d'avoir un impact financier sur le budget et modifie ainsi le plan de gestion et le tableau de bord avec la trajectoire qui en découle devra faire l'objet d'une autorisation préalable après avis du Centre ».

Le Centre fait l'inventaire en annexe des décisions, dont il a connaissance, qui ont été mises en œuvre sans association. D'une part, concernant les projets extraordinaires, le Centre s'étonne des dépenses engagées et ce, sans tenir compte des frais liés à la maintenance et/ou des frais de fonctionnement en découlant. A cet égard, on peut relever quelques crédits interpellants, à savoir l'acquisition de bâtiments, de terrains, de matériel roulant et de diverses acquisitions, etc.

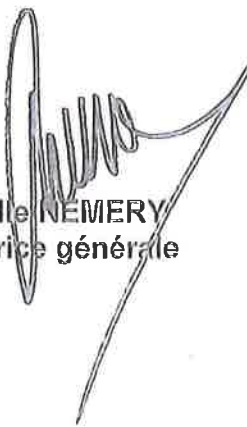
Précisons également la récurrence de certains d'entre eux. D'autre part, au service ordinaire, le Centre a déjà fait part de ses inquiétudes face à l'évolution des ETP. Ceux-ci ont en effet augmenté de quelques 10 ETP entre 2014 et 2015 alors que les crédits y relatifs n'avaient pas été prévus au niveau du plan d'embauche et qu'aucune demande de dérogation à celui-ci n'avait été introduite. Dans ce cadre, le Centre attire donc l'attention sur l'évolution des ETP depuis 2013 par catégorie de personnel et service en distinguant également les agents financés pour le projet de stationnement VINCI, étant entendu que la Ville a tout de même mis en œuvre un plan de licenciement non négligeable. Le Centre a également relevé des frais non-négligeables concernant l'octroi de chèques repas, l'immersion linguistique, l'académie de musique, les réceptions et frais de représentation, les fêtes diverses, les plantations, les subsides accordés ainsi que l'augmentation de la dotation à l'ADL pour le projet agroécologie, pour celui de la communication GET-IT et pour le matériel de terrasse des cafetiers.

En outre, la balise d'emprunts pluriannuelle 2013-2018 de 100€/habitant se voit dépassée après le budget initial 2016. Néanmoins, les Autorités ont transmis en date du 1^{er} février 2016 une liste d'investissements de 2013 à 2016 pour lesquels ils sollicitent la mise hors balise. Sur base des premiers constats dressés par le Centre, l'attention est attirée sur le fait que cette balise, même avec les mises hors balise, serait dépassée dès 2017. Rappel est également fait sur le principe qui veut que, selon les prescrits, le non-respect de la balise devrait entraîner la non-approbation du budget extraordinaire ; en outre, sans justification valable, le dépassement devrait impliquer le non versement de 25 % du montant annuel attribué via le Fonds régional pour les investissements communaux.

Enfin, comme rappelé par le Centre à plusieurs reprises dans ses courriers, des mesures complémentaires doivent impérativement être prises par la Ville et ses entités consolidées afin d'assurer le retour à l'équilibre budgétaire. En effet, les projections quinquennales actualisées présentent une trajectoire budgétaire alarmante en déséquilibre dès 2017 à l'exercice propre et dès 2019 à l'exercice global.

Dans le cadre du suivi budgétaire, le Centre reste également dans l'attente d'une information concernant le dépassement des balises de personnel et de fonctionnement.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Bourgmestre, Mesdames et Messieurs les Membres du Collège communal, à l'assurance de nos meilleurs sentiments.



Isabelle NEMERY
Directrice générale

Service ordinaire		C2013		C2014		BF2015		projet B12016+ infos réunion		Commentaires			
BOF	Articles	Libellés		C2013		C2014		BF2015		projet B12016+ infos réunion		Commentaires	
	000/115-41		Chèques-repas octroyés	- €	- €	- €	127.765,14 €	270.400,00 €					Installation de chèques-repas (plan oxygène) : valeur faciale de 3,27 € dont une quote-part personnelle de 1,09 € . Avec en // recettes 2015 : 42.588,48 € et 2016 : 87.200 €
	721/111-01/ -02		Traitements du personnel communal temporaire	395.638,76 €	396.746,34 €	372.524,50 €	31.433,96 €	233.015,48 €					
	721/112-01/ -02		Pécule de vacances du personnel communal temporaire	27.274,24 €	31.557,74 €	18.331,84 €							
	721/113-01/ -02		Cotis. patr. à IONSSAPL pour le personnel communal temporaire	116.206,69 €	115.150,64 €	108.532,11 €		68.678,05 €					
	721/111-01/ -02		Traitements du personnel communal temporaire	4.132,48 €	9.000,66 €	5.669,02 €		45.053,59 €					
	721/111-02		Traitements du personnel contractuel subsidié	25.035,90 €	22.786,93 €	29.831,00 €		103.662,62 €					Personnel enseignement (2013 : 574.652,40 €; 2014 : 586.937,56 €; 2015 : 560.988,76 € et 2016 : 493.997,13 €). Le Centre n'a pas été associé à l'engagement de personnel (3,5 ETP info reçue après réunion B12016) pour l'immersion linguistique.
	721/112-01/ -02		Pécule de vacances du personnel communal	336,67 €	744,07 €	476,76 €		3.773,47 €					
	721/112-02		Pécule de vacances du personnel contractuel subsidié	2.343,85 €	1.777,32 €	2.271,07 €		7.921,50 €					
	721/113-01/ -02		Cotis. patr. à IONSSAPL pour le personnel communal	1.192,55 €	2.597,58 €	1.636,13 €		13.560,58 €					
	721/113-02		Cot. patron. ONSSAPL pour le pers. contractuel subsidié	1.491,26 €	6.576,28 €	8.609,21 €		- €					
	734/111-19		TRAIT.PERS.TEMPORAIRE+COMMISSIONS & JURYS	- €	8.659,20 €	23.373,57 €		26.465,32 €					
	734/113-01-02		Cotis. patr. à IONSSAPL pour le personnel communal	- €	2.499,08 €	6.745,65 €		7.637,94 €					
	734/111-19		TRAIT.PERS.TEMPORAIRE+COMMISSIONS & JURYS	1.907,50 €	1.907,50 €	1.859,82 €		536,74 €					
	734/113-19		COT.PATR.ONSS.PERS.TEMP.ENSEI..	550,46 €	550,50 €	550,50 €		1.696,63 €					Académie de musique : traitements en hausse (2013 : 2.457,96 €; 2014 : 13.616,28 €; 2015 : 35.742,44 € et 2016 : 39.696,35 €)
	734/112-01-02		Pécule de vacances du personnel communal	- €	- €	1.500,00 €		15.000,00 €					
	734/113-12		Frais de déplac. du domicile au travail du pers. enseignant	- €	- €	17.500,00 €		30.000,00 €					
	BOF												
	105/123-16		Frais de réception et de représentation	8.467,73 €	9.802,69 €	17.500,00 €		180.000,00 €					
	529/123-16-07		Fêtes de fin d'année et promotion du commerce local	22.399,30 €	30.373,60 €	37.000,00 €		50.000,00 €					
	763/123-16-01		Fêtes et cérémonies (Ducasse, etc)	154.764,55 €	167.992,13 €	240.000,00 €		75.000,00 €					Hausse importante de 2013 à 2015 Compte 2012 : 59.000 €. La Ville faisait pousser ses fleurs au sein de ses serres précédemment, il a été dorénavant convenu de les acheter afin de faire des économies de personnel. Décision du Collège de fleurir -> Augmentation continue de ce crédit
	766/124-02-01		Parcs publics et plantations	56.025,65 €	77.110,33 €	75.000,00 €		50.000,00 €					2015: Marchés d'entretien des espaces verts attribués (5 lots). Notamment des ronds-points et quartier des Chauffeurs.
	766/124-06-01		Prestations techniques de tiers spécifiques à la fonction	24.659,85 €	35.140,71 €	62.000,00 €		5.000,00 €					Adhésion au groupe décidée par le Collège en 2016. En 2016: Subside de 3.000 € école des couturières Subside de 3.000 € brûlage des maronnnes
	BOF												
	529/435-01-01		Cotisation groupe économique Dendre Flandres	- €	- €	- €		22.220,00 €					En 2015 : Octroi d'un subside nouveau club de foot (spécial exceptionnel lié à la création du RGA Ostiches) et octroi d'un subside à la JSIstières - One shot En 2016 : Baisse liée au crédit CS Pays vert Ostiches de 25.000 € à 6.000 € et hausse pour les Aiglons d'un subside exceptionnel de 3.000 € pour les 40 ans du club supplémentaire au crédit
	762/332-02-06		Subsides aux associations culturelles	16.220,00 €	14.850,00 €	16.220,00 €		35.300,00 €					Octroi d'un subside pour la mise en place et le fonctionnement du CCCA.
	764/332-02		Subsides aux associations sportives	23.800,00 €	23.620,00 €	55.300,00 €		6.000,00 €					
	834/332-02-03		Conseil Consultatif Communal des Aînés	- €	- €	25,00 €							

835/332-02	Divers subsides aux organisations	1.525,00 €	3.393,83 €	9.525,00 €	36.525,00 €	En 2016: Hausse du subside Babilarde de 5.000 € à 25.000 € et hausse du subside solidarité Athisoise de 1.000 € à 8.000 €. Quid article 2016 ? Aide pour les frais de fonctionnement des accueillantes indépendantes 5.000 € supplémentaire au crédit => crédit serait de 41.525 €
529/221-01	Participation aux pertes de l'ADL	- €	- €	37.032,00 €	87.564,00 €	En 2016 : Hausse de la dotation à l'ADL pour le projet agroécologie (12.500€), subside pour le matériel de terrasse des cafétier (30.000 €) et projet de communication GET-IT (8.000 €)

Service extraordinaire						
Article budgétaire	Dénomination	TOTAL dépenses 2013	Total dépenses 2014	Total dépenses 2015	Total dépenses 2016	
EXERCICES ANTERIEURS						
124/711-60/14-20141202	Acquisitions dans le cadre d'opérations immobilières diverses			6.000,00		
421/731 - 60 / 2005 07	Construction d'espaces publics quartier "Petit Casino"	17.500,00				
524/633-51/14-20145202	Subsidés en capital aux autres pouvoirs publics			30.000,00		
922/722 - 60 / 2008 01	Construction de 2 logements sociaux au Boulevard Hubert Rousseau - Auteur de projet	11.700,00				
922/722 - 60/11-20119201	Construction de logements Boulevard Hubert Rousseau à Ath	9.803,84				
930/722 - 60 / 2002 03	Honoraires - Construction de 10 logements rue de la Station à Ath et arrière rue des Récollets	2.432,97				
930/733 - 60 / 2003 02	Esplanade - Construction de garages et parkings souterrains - Etudes diverses	17.061,00				
EXERCICE PROPRE						
104/741-98	Fournitures d'éléments mobiliers pour les élections		12.054,02			
	Acquisition de mobilier divers pour le CAC			8.386,85		
104/742-53	Matériel de téléphonie et de télécommunication		14.675,49	10.000,00		
104/742-53	Matériel informatique		92.621,13	60.000,00	185.000,00	
104/744-51	Achat de petit matériel			4.000,00	10.000,00	
124/711-60	Acquisitions dans le cadre d'opérations immobilières diverses		69.709,57		50.000,00	
124/712-5X	Acquisition de bâtiments			825.000,00	650.000,00	
421/711-60	Acquisition de terrain	12.536,89		17.000,00		
421/721-60	Aménagements aux terrains			40.000,00		
421/733-60	Etudes	55.000,00			35.000,00	

421/734-60	Travaux de plantations le long des voiries						40.000,00
421/741-98	Acquisition de mobilier urbain (initialement article 424/725-60/20144211)		2.705,56				
421/743-52	Acquisition de voitures et camionnettes pour le STC	52.903,26	33.653,40			53.000,00	32.000,00
421/743-98	Acquisition de véhicules spéciaux pour le STC	83.308,50					50.000,00
421/744-51	Achat de machines et matériel d'équipement pour le STC	24.902,21	29.101,71			27.500,00	16.000,00
424/733-60	Mobilité - Etude					10.000,00	
4242/742-53	Acquisition de matériel informatique de contrôle de stationnement		65.000,00				
4242/744-51	Acquisition de machines et matériel d'équipement pour le stationnement		431.667,50				
524/633-51	Subsides en capital aux autres pouvoirs publics		31.665,70				
529/733-60	Etude visant à élaborer un schéma commercial et artisanal local	17.950,35					
	Etude pour la réalisation d'un master plan					114.000,00	
529/744-51	Achat matériel d'équipement						30.000,00
722/741-51	Acquisition de mobilier scolaire		12.975,92			40.000,00	15.000,00
722/742-53	Achats informatiques pour les écoles	4.989,54	4.999,06			20.000,00	20.000,00
722/744-51	Acquisition de machines et matériel d'équipement pour les écoles	22.954,91	17.198,95			12.500,00	10.000,00
734/741-51	Acquisition de mobilier pour l'académie					5.000,00	10.000,00
734/741-98	Acquisition d'instruments de musique	6.523,68	29.394,63			15.000,00	20.000,00
761/743-53	Acquisition d'un bus pour l'AJI						60.000,00
762/522-52	Subsides en capital aux ASBL au service des ménages					69.353,41	
764/635-51	Subsides en capital aux associations sportives	1.990,60					

764/733-60	Etude centre aquatique et de revalidation				130.000,00	
764/744-51	Acquisition de machines et matériel d'équipement pour les salles sportives				20.000,00	
765/749-98	Equipement des aires de jeux					25.000,00
766/711-60	Acquisition de terrain		10.000,00			
766/743-52	Acquisition d'autos et camionnettes pour le service Espaces Verts		46.733,83			
766/741-98	Rénovation des structures florales		20.000,00			
766/741-96	Mobilier urbain - sécurisation et rénovation			55.000,00		50.000,00
766/743-98	Acquisition d'une nacelle			48.519,79		
	Acquisition de véhicules spéciaux pour le service Espaces Verts				90.000,00	150.000,00
766/744-51	Acquisition de machines et matériel d'équipement pour le service Espaces Verts		39.787,72		20.000,00	55.000,00
773/522-51	Subsides aux ménages - château Francoqué rue de Lessines (bâtiment classé)			3.000,00		
780/742-53	Matériel service communication - développement du site			19.346,09		20.000,00
790/633-51	Subside en capital pour les bâtiments aux autres pouvoirs publics			1.000,00		
873/742-53	Acquisition de matériel informatique pour l'abattoir			9.436,08		15.000,00
873/744-51	Acquisition de machines et matériel d'équipement pour l'abattoir		8.028,56			
875/743-52	Acquisition de voitures et camionnettes pour le service propreté			44.651,86		
875/743-98	Acquisition de véhicules spéciaux pour le service de nettoyage					180.000,00

878/711-60	Achat de terrain pour les cimetières	5.928,47			
878/743-52	Achat de véhicules et camionnettes				12.000,00
879/733-60	Plan de développement nature - Etude			10.000,00	
879/721-60	Aménagement de terrains			10.000,00	
879/741-98	Acquisition de mobilier urbain				20.000,00
930/711-60	Acquisition de terrains	72.683,50	394.700,00		
930/712-60	Acquisition de bâtiments	83.635,85		175.000,00	
930/723-60	Rénovation urbaine - Site sucrenie		99.220,00		
	Etude valorisation du plateau de la gare			15.000,00	